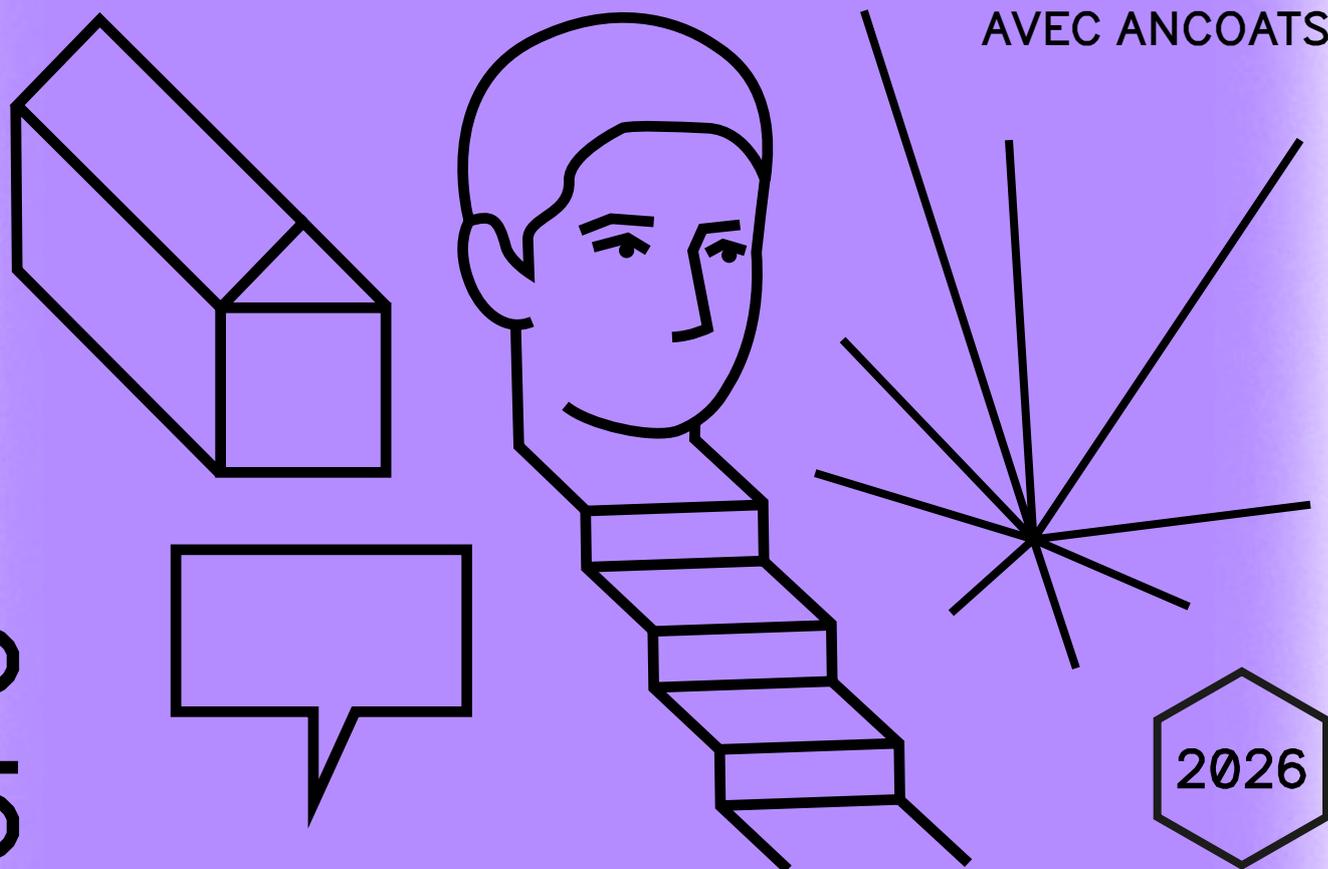


# FORMATION CONTINUE

EN PARTENARIAT  
AVEC ANCOATS

OPC



---

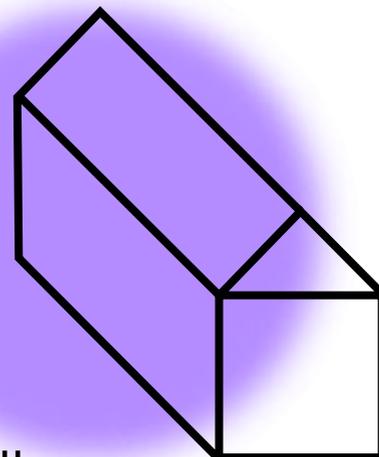
RÉINVENTER  
LES ÉQUIPEMENTS  
CULTURELS À L'HEURE  
DES TIERS-LIEUX

30 MAR. → 01 AVR.  
PARIS

---

# RÉINVENTER LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS À L'HEURE DES TIERS-LIEUX

Une formation pour accompagner  
la transformation des institutions culturelles  
en s'inspirant des caractéristiques  
et du fonctionnement des tiers-lieux.



Depuis plusieurs années, le mouvement des tiers-lieux suscite un intérêt croissant dont s'est emparé l'action publique dans le domaine de la culture. Il a fortement contribué à faire évoluer des lieux culturels, invités à innover, afin de prendre en compte de nouvelles attentes, contraintes, et objectifs d'action publique (incitation à la participation et à la contribution, diversification des activités et des ressources économiques, préoccupation écologique, ancrage social et territorial...). Au-delà d'une réponse toute faite dans un contexte de transitions, un indispensable travail d'appropriation est à mener par les professionnel·les du secteur culturel. L'enjeu n'est pas de plaquer le modèle des tiers-lieux, mais de s'inspirer de ses philosophies d'action et méthodes pour accompagner la transformation des équipements culturels et le renouvellement de leurs usages.

De ce constat découlent de nécessaires interrogations : quelles sont les promesses de cette référence aux tiers-lieux pour les équipements culturels ? Quels changements cela implique-t-il en termes d'activité, de fonctionnement, de programmation, de gestion et de missions ? Les tiers-lieux constituent-ils un modèle à suivre pour décroïsonner les secteurs, animer des coopérations, et adopter une gouvernance plus ouverte ?

Cette formation de 3 jours a pour objectif de transmettre des clés de compréhension et des modalités d'action concrètes, d'acquérir des méthodes d'animation et d'examiner des cas inspirants issus de la mouvance des tiers-lieux à Paris. Elle s'adresse à l'ensemble des acteur·rices du champ des politiques culturelles.

# Objectifs / Compétences visées

- Accompagner la transformation des équipements et lieux culturels
- Faire évoluer son projet d'établissement dans une dynamique de tiers-lieux
- Concevoir et mettre en œuvre des changements organisationnels
- Travailler dans un cadre coopératif avec son écosystème
- Identifier et animer des communautés d'usages
- Construire des argumentaires pour présenter un projet et le défendre auprès de collaborateur·rices, de partenaires, et de collectivités

# Contenus

- Tiers-lieux et culture
- Organisation d'une gouvernance partagée
- Modèles économiques mixtes
- Participation et place des usager·ères
- Coopération et écosystèmes territoriaux

# Publics

- Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets, chargé·es de mission
- Administrateur·rices
- Agents des collectivités publiques ou de leurs établissements
- Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es
- Artistes
- Élu·es

Groupe d'une vingtaine de personnes

# Prérequis

Pas de prérequis de diplôme  
Expérience professionnelle exigée

# Méthodes et moyens pédagogiques

## INTERVENANT·ES

Des intervenant·es de référence sont mobilisé·es par l'Observatoire et Ancoats au sein de leurs réseaux et sur le territoire parisien.

## ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

- Interventions de cadrage
- Étude de cas pratiques
- Visites de tiers-lieux et de lieux artistiques et culturels
- Ateliers collectifs
- Dossier documentaire

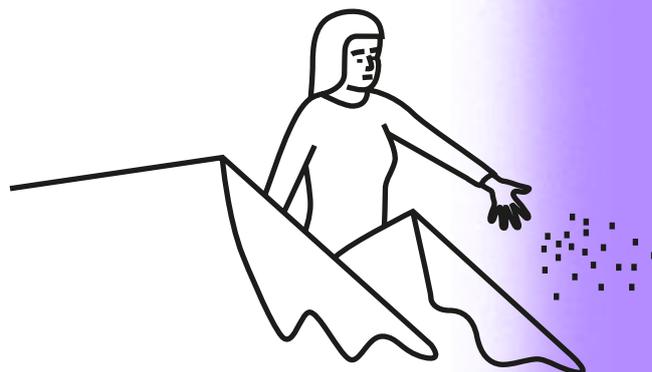
## SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation préalable du dossier par un jury d'admission
- Suivi continu effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences
- Évaluation des stagiaires par un livrable

En 2024, le **taux de satisfaction** des stagiaires qui ont suivi cette formation était de **86,7 %** ; le **taux de validation de la formation** était, quant à lui, de **100 %**.

## MOYENS TECHNIQUES

- Des salles équipées dans des lieux culturels ou tiers-lieux parisiens.
- Sur le web : le site ressource de l'OPC ainsi qu'une plateforme dédiée aux stagiaires permettant de préparer la formation et d'y contribuer.



# Infos pratiques

## DATES ET LIEUX

**Du lundi 30 mars au mercredi 01 avril à Paris**

Horaires : début de formation le **lundi à 9h**,  
fin de formation le **mercredi à 17h**

→ En cas de nécessité, l'Observatoire se réserve le droit de modifier les modalités pédagogiques (présentiel/distanciel), de reporter la formation ou de la transformer en distanciel.

## TARIFS

**950 € nets de taxes de frais pédagogiques pour 3 jours (21 heures de formation)**

→ Ce coût ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, sauf le midi : les 3 déjeuners sont pris en charge par l'OPC.

## RECRUTEMENT

Sur dossier de candidature à déposer sur notre plateforme en ligne avant le **16 février 2026** (voir sur le site [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net))

→ L'examen des demandes se fait en fonction des motivations et de l'ordre d'arrivée. Les confirmations sont envoyées dans un maximum de 5 jours ouvrés.

## ACCESSIBILITÉ

**Si vous êtes porteur·euse d'un handicap nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, merci de nous le faire savoir en nous contactant à l'adresse [formations@observatoire-culture.net](mailto:formations@observatoire-culture.net).**

## RENSEIGNEMENTS

[formations@observatoire-culture.net](mailto:formations@observatoire-culture.net)  
Tél. +33 (0)4 76 44 95 05

- Marie Leenhardt-Gandon et Noémie Couillard, sur les contenus et le déroulement de la formation  
- Marie Leenhardt-Gandon, sur les devis et inscriptions

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe.

Consacrés aux enjeux de transformations institutionnelles et sociétales qui traversent le secteur culturel, les parcours de l'OPC occupent depuis 35 ans une place centrale dans le paysage des formations continues sur la culture. **La certification Qualiopi**, initialement délivrée à l'OPC en août 2021, a été reconduite en 2024 au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION.**

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble-UGA



33, rue Joseph Chanrion  
38000 Grenoble

Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05  
[formations@observatoire-culture.net](mailto:formations@observatoire-culture.net)  
[www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)

